

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE AYHERRE

NOMBRE DE MEMBRES :

- Afférents au Conseil Municipal : 15
- En exercice : 15
- Qui ont pris part à la délibération : 15

DATE D'AFFICHAGE-DATE DE LA CONVOCATION : 2 juin 2025

SEANCE DU 6 JUIN 2025

L'an deux mil vingt-cinq et le six juin à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Arño GASTAMBIDE, Maire.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

Mmes DARGUY Anne Marie, DUHALDE Kattalin, ECHEVERTZ Chantal, ETCHEVERRY Sabine OXARANGO Maite, PEREZ Karine, SABALOUE Virginie et MM. BARBIER Koxe, BARNECHE Patrick, BISCAY Samuel, HERNANDEZ Frédéric, MONGABURE Philippe, OTEIZA Ramuntxo, PARACHOU Hervé.

Absents excusés :

Mr OTEIZA Ramuntxo a été élu secrétaire.

Délibération N° 2025-03-03 : Réhabilitation du pont lieu-dit « Xista » Haranburuko bidea

Le Maire rappelle à l'assemblée qu'une délibération a été prise en date du 6 décembre 2024 concernant la réhabilitation du pont lieu-dit « Xista ». Le pont étant à la fois sur la commune d'Hasparren et la commune d'Ayherre, il a été décidé de réhabiliter la totalité du pont, une convention de transfert de maîtrise d'ouvrage a été établie entre les 2 communes désignant la commune d'Ayherre comme maître d'ouvrage unique.

Il ajoute que le dossier de subvention sera établi, que le montant des travaux est estimé à 63 950 € HT et que le montant des études et de la maîtrise d'œuvre est estimé à 10 500 € net.

Il convient maintenant de solliciter de l'Etat, du Département et de tout autre partenaire institutionnel le maximum de subventions possibles pour ce type d'opération.

Le Conseil,

Après avoir consulté le dossier, entendu le Maire dans ses explications complémentaires et en avoir largement délibéré,

DECIDE - d'approuver le projet et son plan de financement prévisionnel,

- de solliciter les subventions de l'Etat et du Département et de tout autre partenaire institutionnel pour ce type d'opération..

PRECISE - que le financement de cette opération pourrait être réalisé en complément sur fonds libres.

Plan de financement prévisionnel :

Nature des dépenses	Montant HT	Recettes	Montant
Travaux	63 950,00 €	PNP « Travaux » (60%) Conseil Départemental	44 670,00 € 5 000,00 €
Etudes	10 500,00 €	<i>Total subventions</i> Fonds propres	49 670,00 € 24 780,00 €
TOTAL	74 450,00 €	TOTAL	74 450,00 €

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus,
 Pour extrait conforme,
 Le Maire,

Arno GASTAMBIDE

